



## Problème avec un salarié

Par **titinenaty**, le **13/06/2016** à **16:48**

Bonjour,

Un salarié (responsable d'équipe ETAM) refuse depuis quelques temps de se déplacer sur les chantiers (à une demi heure de chez lui) sous prétexte qu'il a déjà "assez donner". Il a des relations avec ses collègues de plus en plus tendues et menace maintenant de quitter l'entreprise "en emmenant du monde avec lui"....

Est-ce une faute ? comment doit-on agir ?

Merci beaucoup pour votre réponse.

Par **P.M.**, le **13/06/2016** à **19:33**

Bonjour,

Si vous êtes l'employeur, vous devez savoir ce que vous avez à faire si le salarié refuse d'exécuter son contrat de travail et de travailler...

Le débauchage de salariés est un acte de déloyauté...

Par **titinenaty**, le **13/06/2016** à **21:57**

Merci pour cette réponse rapide. Mon interrogation porte surtout sur le fait que pour l'instant, ce ne sont que des menaces.

Dans ce cas, peut-on quand même parler de déloyauté alors qu'il n'y a pas de faits ?

Par **P.M.**, le **13/06/2016** à **22:12**

Si le salarié refuse de se déplacer sur les chantiers, ça ne serait que des menaces, ils me semblerait quand même que ce sont des faits établis